

Introduction

Ce guide est destiné à tous les acteurs de la vie économique : grandes entreprises, PME-PMI, TPE, banques et établissements financiers, chambres consulaires, organisations patronales, syndicats de salariés, qui pourraient être confrontés à ce problème de société qu'est le « phénomène sectaire ».

Il peut également être un ouvrage de référence pour des milieux professionnels autres puisque le risque sectaire peut se présenter dans tout contexte professionnel où sont susceptibles de se produire des dérives, soit au niveau du management des ressources humaines, soit au niveau de la préservation du patrimoine de la «structure juridique-employeur».

Tel est le cas pour les administrations, les institutions et les associations.

La rédaction de cet ouvrage s'est imposée à la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires qui, depuis deux ans, observe et prend en compte un fort accroissement des interrogations et des inquiétudes des milieux professionnels à ce sujet. Cette prise de conscience du risque révèle combien les enjeux sont importants pour l'entreprise. S'ils concernent tout l'éventail des activités économiques et financières, quels que soient la personne morale concernée, sa taille, le périmètre de son activité, le volume de son chiffre d'affaires et l'importance de ses implantations. C'est surtout parce qu'il s'agit de l'avenir d'hommes et de femmes que le problème doit être appréhendé dans son entier.

Le premier enjeu concerne la gouvernance elle-même. Nombreuses sont les fonctions et les composantes de l'organigramme exposées au risque. Cela s'explique en particulier par l'accroissement de la part faite à l'externalisation et par la multiplication des partenaires qui sont susceptibles d'affecter les processus de décision.

Le deuxième enjeu a trait à la question des ressources humaines et à l'organisation du travail au sein de l'entreprise. Les « cibles » potentielles sont aussi bien les dirigeants que les salariés.

Le troisième enjeu relève des risques de désinformation, de questions relatives à la protection du patrimoine de l'entreprise et de l'intelligence économique.

Pour ce guide, la Miviludes a effectué, au cours du mois d'avril 2007, une enquête auprès d'un panel de six cents acteurs de la vie économique : entrepreneurs, personnalités des milieux économiques, organisations patronales et syndicats de salariés.

En effet, elle avait observé, au cours des deux années précédentes, l'intérêt manifesté par les entreprises, les managers ou les syndicats à propos des dérives sectaires et décelé au cours de ses échanges un besoin clairement exprimé de sensibilisation et d'information sur un sujet trop souvent ignoré.

Les réponses à ce questionnaire, exploitées dans le présent ouvrage, démontrent à la fois l'intérêt porté à ces questions et le manque d'outils de détection et d'analyse au service des entreprises et institutions économiques.

Ce guide a pour seul objectif de répondre à cette attente.

Le président Jean-Michel Roulet, préfet